



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Conseil municipal se réunira

MARDI 25 OCTOBRE à 19 H

« Salle Charles POLLIAND »

Monsieur Le Maire demande à rajouter exceptionnellement à l'ordre du jour du conseil municipal une délibération concernant la Charte « Chantiers Air Climat », le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour cette délibération.

- ❖ Présentation des évolutions prochaines en matière de gestion des déchets par Mme Valérie LAURENT ;
- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 26 Septembre 2022.

❖ **DECISIONS DU MAIRE**

- Convention de mise en œuvre de la médiation préalable par le CDG74 ;

❖ **DELIBERATIONS**

AFFAIRES GENERALES

- Délibération concernant la charte « Chantiers Air Climat » ;

FINANCES

- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023 ;
- Délibération autorisant une décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2022 au vu de la conférence de l'entente intercommunale du Mardi 20 septembre 2022 ;
- Délibération autorisant une décision modificative n°2 au budget de l'exercice 2022 au vu de la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires en raison de la mise à jour de la nomenclature comptable.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN



Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.